Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL55-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 17 juin 2026, s'est réuni **le 24 juin 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
BADEN	: Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN
SENE	: Clément LE FRANC - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARES - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

BADEN	: Christophe BEDARD a donné pouvoir à Elise FERRY
GRAND-CHAMP	: -Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC a donné pouvoir à Christophe TATTEVIN
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX a donné pouvoir à Philippe SIMON
SAINT-AVE	: Yannick CADIOU a donné pouvoir à Anne GALLO-KERLEAU
SARZEAU	: Dominique GODEFROY a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE	: Françoise MERCIER - a donné pouvoir à Rémi VIDOR
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
VANNES	: Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL55-DE

Ont été suppléés :

LOCMARIA-GD CHAMP : Lionel ULVOA a été suppléé Linise MARIE
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE a été suppléé par Hélène LE BARON

Ont été excusés :

ARZON : Olivier DENFER
VANNES : Catherine LATOUR

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL55-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

CULTURE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL A SARZEAU
TARIFICATIONS - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Madame Nathalie LE LUHERNE présente le rapport suivant :

Le Conservatoire de Sarzeau est un établissement public d'enseignement artistique classé par le ministère de la Culture comme Conservatoire à Rayonnement Départemental dans un agrément commun avec le Conservatoire de Vannes. Le site de Sarzeau accueille les élèves danseurs en plus de la musique, du théâtre et des arts plastiques, disciplines partagées avec le Conservatoire de Vannes où les élèves peuvent poursuivre leur scolarité artistique.
L'établissement propose également, en partenariat avec le collège de Rhuys, des classes à horaires aménagés en musique et danse.
Le Conservatoire de Sarzeau accueille chaque année environ 650 élèves.

Une étude des tarifs pratiqués en 2025-2026 par les établissements publics d'enseignement artistique du territoire (Saint-Avé, Sarzeau, Séné et Vannes) a révélé que :

- le nombre de tranches de quotient familial (QF) était de 4 à Sarzeau contre 9 à Saint-Avé, 8 à Vannes et un calcul au taux d'effort à Séné ;
- pour un même parcours, les tarifs du Conservatoire de Sarzeau étaient inférieurs de 18% en moyenne.

On observe également que 89% des élèves ont été facturés au QF 4 (le plus élevé) en 2025-2026.

L'ensemble de ces constats pousse à un élargissement de la grille tarifaire du Conservatoire de Sarzeau.

Il est donc proposé :

- de maintenir les tarifs actuels pour les Q1 à Q4 ;
- de créer 4 nouvelles tranches de quotient familial pour les QF les plus élevés (Q5 à Q8) :
 - une tarification de 5€ supplémentaires par nouvelle tranche créée (pour s'efforcer de rester dans la moyenne des établissements du territoire) pour les cours suivants :
 - parcours instrumental individuel
 - pratique collective seule
 - arts plastiques adultes
 - une tarification de 10 € supplémentaires par nouvelle tranche créée pour les autres cours

- de réajuster les droits d'inscription par une hausse de 2% pour les tarifs hors QF et hors GMVa.

La grille tarifaire, en annexe, précise les montants proposés à adopter.

Vu l'avis favorable de la Commission Attractivité et Services à la Population du 18 juin 2026, il vous est proposé :

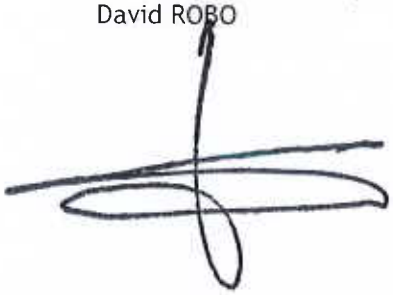
- *d'adopter la grille tarifaire pour la rentrée 2026-2027 telle que présentée en annexe ;*

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL55-DE

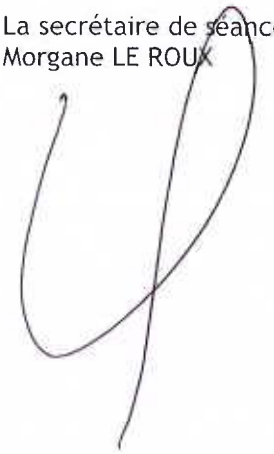
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260624-260624_DEL55-DE

Conservatoire de Sarzeau
TARIFS 2026-2027

Le montant indiqué est le tarif annuel		Résidant sur le territoire de GMVa [1]												Hors GMVa	
		Quotient 8	*Quotient 7*	*Quotient 6*	*Quotient 5*	*Quotient 4*		*Quotient 3*		*Quotient 2*		*Quotient 1*			
Intitulé tarif		2 001€ et +	1 701€ à 2 000€	1 401 à 1 700€	1 101 à 1 400 €	801€ à 1 100 €		de 501€ à 800€ [2]		de 351€ à 500€ (2)		de 0 à 350€ (2)			
		Tarif 26-27 (nouveau)	Tarif 26-27 (nouveau)	Tarif 26-27 (nouveau)	Tarif 26-27 (nouveau)	Tarif 25-26	Tarif 26-27 (inchangé)	Tarif 25-26	Tarif 26-27 (inchangé)	Tarif 25-26	Tarif 26-27 (inchangé)	Tarif 25-26	Tarif 26-27 (inchangé)	Tarif 25-26	Tarif 26-27 (+2%)
PLURIDISCIPLINAIRE															
Eveil artistique (GS et CP)	Enfants	124 €	114 €	104 €	94 €	84 €	84 €	67 €	67 €	56 €	56 €	50 €	50 €	138 €	140 €
Théâtre en mouvement	Enfants	238 €	228 €	218 €	208 €	198 €	198 €	144 €	144 €	129 €	129 €	112 €	112 €	305 €	311 €
MUSIQUE															
Parcours incluant un cours d'instrument en individuel	Enfants	395 €	390 €	385 €	380 €	375 €	375 €	330 €	330 €	292 €	292 €	269 €	269 €	652 €	665 €
	Adultes	473 €	468 €	463 €	458 €	453 €	453 €	380 €	380 €	342 €	342 €	313 €	313 €	751 €	766 €
Parcours incluant un cours d'instrument ou de technique vocale en petit collectif	Enfants	238 €	228 €	218 €	208 €	198 €	198 €	144 €	144 €	129 €	129 €	112 €	112 €	305 €	311 €
	Adultes	270 €	260 €	250 €	240 €	230 €	230 €	170 €	170 €	149 €	149 €	129 €	129 €	337 €	343 €
Pratique collective seule	Enfants	104 €	99 €	94 €	89 €	84 €	84 €	67 €	67 €	56 €	56 €	50 €	50 €	138 €	140 €
(1 cours par semaine)	Adultes	116 €	111 €	106 €	101 €	96 €	96 €	79 €	79 €	62 €	62 €	57 €	57 €	154 €	157 €
Location pour 1 instrument		73 €								74 €					
DANSE															
Initiation	Enfants	124 €	114 €	104 €	94 €	84 €	84 €	67 €	67 €	56 €	56 €	50 €	50 €	138 €	140 €
Cycle 1	Enfants	309 €	299 €	289 €	279 €	269 €	269 €	241 €	241 €	223 €	223 €	213 €	213 €	469 €	479 €
Cycle 2 et 3	Enfants	331 €	321 €	311 €	301 €	291 €	291 €	264 €	264 €	246 €	246 €	235 €	235 €	472 €	482 €
Danse ado-adulte / barre à terre	Adultes	298 €	288 €	278 €	268 €	258 €	258 €	235 €	235 €	218 €	218 €	197 €	197 €	458 €	467 €
(1 cours par semaine)															
THEATRE															
1 cours par semaine	Enfants	175 €	165 €	155 €	145 €	135 €	135 €	106 €	106 €	90 €	90 €	73 €	73 €	220 €	225 €
	Adulte	242 €	232 €	222 €	212 €	202 €	202 €	163 €	163 €	135 €	135 €	112 €	112 €	325 €	332 €
ARTS PLASTIQUES															
1 cours par semaine	Enfants	206 €	196 €	186 €	176 €	166 €	166 €	137 €	137 €	121 €	121 €	95 €	95 €	262 €	267 €
	Adulte	254 €	249 €	244 €	239 €	234 €	234 €	196 €	196 €	166 €	166 €	134 €	134 €	367 €	375 €
Module (6 cours ou un week-end)		63 €						65 €							
Stage		11 €						11 €							